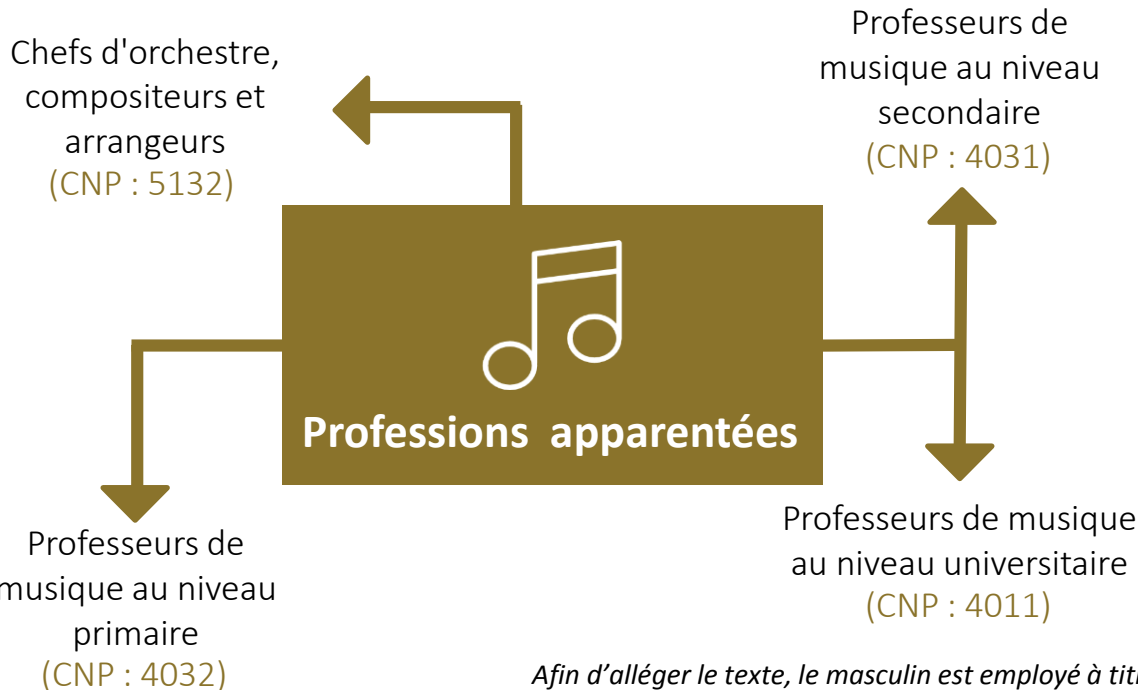


# MUSICIENS/MUSICIENNES ET CHANTEURS/CHANTEUSES (CNP : 5133)



Ce groupe de base comprend les musiciens, les chanteurs et les professeurs de musique et de chant. Les musiciens et les chanteurs jouent ou chantent dans des orchestres, des chorales, des compagnies d'opéra et des formations musicales populaires, dans des établissements tels que des salles de concert, des bars-salons et des théâtres, dans des productions cinématographiques, à la télévision et dans des studios d'enregistrement. Les professeurs de musique enseignent dans des conservatoires, des académies et des maisons privées.



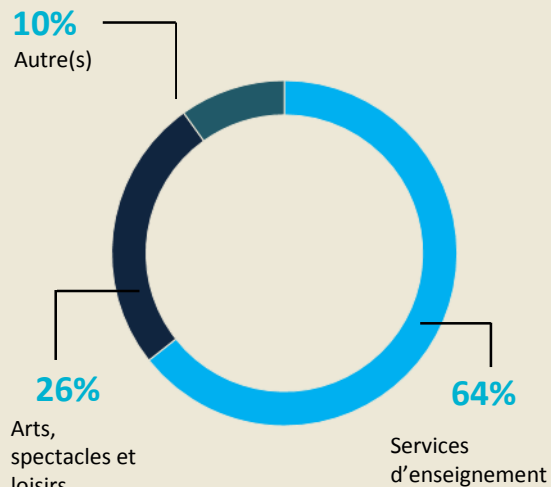
Une formation musicale **collégiale, universitaire** ou en enseignement privé est habituellement exigée.



Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **satisfaisantes**

*Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.*

## Emploi selon le secteur



## Fonctions principales:

- Les musiciens jouent un ou plusieurs instruments, comme soliste ou membre d'un ensemble musical, devant un auditoire ou en vue d'un enregistrement.
- Les chanteurs chantent dans des pièces musicales, comme soliste ou membre d'un ensemble vocal, devant un auditoire ou en vue d'un enregistrement.
- Les professeurs de musique ou de chant enseignent les techniques, l'interprétation et la théorie musicale à des élèves, individuellement ou en groupe.



## Exemples d'appellation d'emploi

accompagnateur – musique

artiste de studio d'enregistrement

vocaliste

# 91

Demande prévues  
2017-2026

# 20 928 \$

Revenu d'emploi  
annuel moyen



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.